

MASTERE 2

TITRE RNCP DE NIVEAU 7 - "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES - RNCP 36046" - ENREGISTRÉ LE 24/11/2021 A FRANCE COMPÉTENCE, SOUS CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME, CERTIFICATEUR - ÉCHÉANCE AU 24/11/2024

Compliance, prévention des risques et contrôle interne

PRÉREQUIS

Le Mastère 2 Compliance Prévention des risques et contrôle interne est ouvert à tous les étudiants venant des filières de droit, de gestion ou diplômés d'écoles de commerce, désireux d'acquérir une spécialisation en droit social. L'accès repose sur le projet professionnel et la motivation du candidat.

PERFORMANCE

- Taux de satisfaction des entreprises d'accueil : 97,87%
- 93,42% des étudiants estiment que l'alternance leur ont permis d'avancer dans leur projet professionnel
- Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 90,60%

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées grâce à un accompagnement particulier. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Léa Neunlist - Email : direction@ecoleisd.com tel :01.40.70.46.15

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Deux sessions de cours au choix sont proposées dans le cadre du Mastère 2 Compliance :

- 1re session de cours : du 21 octobre au 13 juin. (Sur place ou à distance en e-learning.)
- 2e session de cours : du 2 janvier au 13 juin. (Sur place ou à distance en e-learning. La formation sur place débutant en janvier compte 10% de ses cours en module e-learning.)

Délai de traitement des candidatures

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission : 15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne. De fait, le cadre juridique évolue afin de s'adapter aux mutations technologiques de notre société. Ainsi le DPO conseille et accompagne-le(s) organisme(s) le désignant dans la conformité avec le cadre légal relatif aux données personnelles. A l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

- Informer et conseiller leurs clients sur des problématiques juridiques,
- concevoir des documents juridiques et en assurer la bonne exécution,
- prévenir les risques et accompagner leurs clients dans les procédures de mise en conformité et de traitement des données
- défendre leurs intérêts et gérer les différends et litiges et coordonner une activité juridique au sein d'une entité.
- Savoir répondre aux enjeux de compliance des entreprises au sein de directions juridiques et de cabinets d'avocats.

DURÉE

368 heures

CONTACT

<https://institutsuperieurdroit.fr/contact>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus. Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant

1. Présentation d'un ou plusieurs projets réalisés en amont de la session : 45 minutes

Le candidat effectue une présentation d'un ou plusieurs projets devant le jury. Il s'appuie sur un support de présentation préparé avant la session d'examen. Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir. Le jury notifie dans la grille d'évaluation des compétences les compétences dont la modalité d'évaluation est satisfaite.

2. Entretien technique : 30 minutes

A l'issue de la présentation, le jury conduit l'entretien technique en questionnant le candidat sur les compétences qui n'ont pas été démontrées durant la présentation des projets réalisés en amont de la session.

3. Entretien final : 15 minutes

Le jury s'assure que le candidat connaît le contexte des métiers visés par la certification professionnelle. Il vérifie l'adéquation entre le projet professionnel du candidat et les métiers accessibles après l'obtention de la certification professionnelle.

• Un amphithéâtre de 200 personnes situé au 39 rue Notre Dame des Champs, Paris 16e

• 4 salles de classes à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e, permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions"

L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'e-learning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

TARIFS

MÉTHODES MOBILISÉES

Prise en charge à 100% des frais de scolarité en cas de signature d'un contrat de professionnalisation :

Les cours sont dispensés en présentiel sur deux sites.

Le mastère est un mastère en alternance. L'alternance peut se faire sous la forme d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : dans ce cas, les frais de formation sont pris en charge à 100% par l'entreprise ou son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré par l'entreprise entre 80% et 100% du SMIC.

A défaut de signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

L'étudiant bénéficie d'une réduction de 30% ce qui ramène ses frais de scolarité à la somme 5040 euros l'année.

Dans ce cas, votre projet peut être financé de différente manière :

- La gratification de stage
 - ◊ L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage.
 - ◊ Dans ce cas, la gratification de stage permet à l'étudiant de régler ses frais de scolarité en tout ou partie.
- Le prêt étudiant
 - ◊ L'avantage du prêt étudiant est de permettre un remboursement différé. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.
 - ◊ Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, l'Institut Supérieur du Droit vous accompagnera dans vos démarches auprès de sa banque partenaire.
- L'autofinancement
 - ◊ L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. L'Institut Supérieur du Droit lui proposera alors, s'il le souhaite, un paiement échelonné dans le temps à hauteur de 335 euros par mois sur 12 mois.

Ce tarif comprend les frais de scolarité et les droits d'inscription. Les montants exprimés sont nets, TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts.

DÉBOUCHÉS

Ce Mastère conduit aux professions suivantes :

- Responsable et délégué à la protection des données / Compliance officer
- Juriste d'entreprise spécialisé en conformité exerçant au sein de directions juridiques.

Titre RNCP de niveau 7 délivré sous convention de partenariat avec l'école La Plateforme donnant accès au concours de la magistrature. Les autres professions réglementées ne sont pas accessibles sauf à être déjà titulaire d'un Master universitaire (M1 ou M2 universitaire en fonction de la profession réglementée projetée).